

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V. 86 Vœu relatif au projet de construction de l'immeuble « The Link » à la Défense.

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu relatif au projet de construction de l'immeuble « The Link » à la Défense déposé par Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aquat Didier Le Reste et les élu-e-s du Groupe Communiste-Front de Gauche ;

Considérant le déséquilibre habitat-emploi entre l'est et l'ouest de la métropole du Grand Paris et son impact sur la saturation du réseau de transports ;

Considérant les nombreux projets immobiliers de bureaux existant dans le quartier de la Défense et notamment le projet « The Link » ;

Considérant la saturation de plus en plus importante de la ligne 1 du métro ;

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris saisisse Île-de-France-Mobilités afin que le projet de prolongement de la ligne 1 à Val de Fontenay incluant la possibilité de réduction de l'intervalle entre deux trains de 105 à 85 secondes, soit accéléré.
- Que la Ville de Paris milite pour un plus grand rééquilibrage entre habitat et emploi dans le cadre des travaux sur le SCOT de la Métropole du Grand Paris.